

C.T.P.D du 5 juillet 2011

Ordre du jour :

- Création de la Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne (D.R.F.i.P) et d'Ille et Vilaine,
- Dégrèvement Sans Ordonnancement (D.S.O)
- Création de la Direction Interrégionale des Services Informatiques Ouest (D.I.S.I)
- Questions diverses :

En préambule, Pierre Louis Mariel, le futur D.R.F.i.P, nous informe que la création de la DRFiP, publiée au Journal Officiel, se fera le 13 juillet prochain.

1/ Création de la D.R.F.i.P 35

La Direction nous a présenté en détail le nouvel organigramme formé de 3 pôles avec les différentes Divisions des filières gestion publique, fiscale et transverse.

Etant opposé dès l'origine à la fusion de la D.G.I et de la D.G.C.P, FO a évidemment voté contre, suivi en cela par les autres organisations syndicales.

Les travaux immobiliers concernant la Cité Administrative sont prévus dans le planning de fin septembre à fin décembre 2011. FO est intervenue pour faire remonter les doléances des agents sur la réfection des sanitaires à tous les étages. Par ailleurs, nous avons dénoncé la vétusté des sols ainsi que le nettoyage insuffisant des bureaux. Le président du C.T.P.D s'est engagé pour nous donner satisfaction sur la réfection des sanitaires qui sera réalisée pour la fin de cette année.

Sur 450 agents présents dans la Cité Administrative, 88 seront déplacés dans de nouveaux locaux. Le président s'est engagé à réunir les agents concernés début septembre prochain. Vos représentants FO étant en possession du projet de réimplantation des services, n'hésitez pas à nous contacter pour vos informer sur votre situation personnelle.

La Direction nous informe qu'il y a 77 places de parking à la Cité Administrative et qu'un groupe de travail sera créé pour l'optimisation de l'attribution de ces places. Pendant les travaux de construction de la cité internationale en 2012, les collègues travaillant au Centre des Finances Publiques de Rennes Magenta bénéficieront de places de parking provisoire sous l'esplanade De Gaulle dans le parking public.

2/ Dégrèvement Sans Ordonnancement

La Direction nous a présenté la nouvelle configuration des dégrèvements sans ordonnancement. FO constate qu'en matière de remboursements de crédits de TVA, les ordonnancements seront désormais effectués par les Services des Impôts des Entreprises (SIE), qui sont déjà submergés par les charges de travail. FO avait déjà souligné cet état de fait lors de la précédente venue d'un chef de bureau de la DGFIP.

FO DGFIP 35

Permanence FO DGFIP, Trésorerie Générale, avenue Janvier, 35000 RENNES

Tél : 02 99 79 80 73

Courriel : fo.drftp35@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035>

3/ Création de la D.I.S.I

Le directeur de la future D.I.S.I nous a présenté la création de la D.I.S.I Ouest qui a été effectuée selon lui dans le but d'améliorer le pilotage des missions informatiques et des ressources humaines des Départements Informatiques actuels.

Au 1^{er} septembre 2011, 9 D.I.S.I seront créées dans le territoire métropolitain pour un effectif de 630 à 650 agents. La D.I.S.I Ouest sera implantée à Nantes avec un effectif budgétaire de 23 agents. Cependant, les informaticiens de Rennes qui le souhaitent pourront rester sur place, mais ils seront pilotés par Nantes. FO s'inquiète pour les promotions et les évolutions de carrière des agents des D.I.S.I.

FO craint que les interventions pour les assistances informatiques, qui étaient quasi immédiates, soient dégradées par l'alourdissement des nouvelles procédures. Nous serons vigilants à l'avenir et n'hésitez pas à nous appeler en cas de dysfonctionnements pour que nous fassions remonter ces problèmes à la Direction.

4/ Questions diverses

FO a interrogé la Direction sur les retards de travaux sur l'implantation des 2 Services des Impôts des Particuliers de Saint Malo. L'ouverture de ces 2 S.I.P se fera bien à la date prévue le 1^{er} décembre 2011 mais dans les 2 structures actuelles en attendant le regroupement des deux S.I.P sur le site de Saint-Malo sud, suite à un gros retard enregistré dans les travaux.

FO a dénoncé les conditions de travail dégradées des agents dans les 2 S.I.P. Des gros problèmes sont à prévoir pour la fin de l'année en terme d'accueil du public, de la comptabilité, de la caisse et de la sécurité. FO dénonce la précipitation des réformes : on est très loin de l'objectif proclamé de l'amélioration du service public avec l'ouverture des 2 S.I.P de St Malo dans de très mauvaises conditions. La seule réponse de la direction est celle de l'emploi de l'équipe de renfort, ce qui est un peu court !

Le futur directeur de la D.R.F.I.P a écourté le C.T.P.D car il était convoqué à la direction générale pour le sujet brûlant des Pensions suite à la mobilisation très forte des collègues des centres de gestion service retraites de Rennes et de Bordeaux, en grève le 28 juin dernier. FO soutient les revendications des collègues qui ont pour objectif d'assurer le travail de gestion et d'accueil téléphonique dans de bonnes conditions, en améliorant le service public et les conditions de travail.

FO interpelle la Direction sur le fait que nos services sont aujourd'hui exsangues. Le temps n'est plus à rechercher des solutions pour soigner les effets sans jamais s'attaquer à la cause, c'est-à-dire le manque d'effectifs. En d'autres termes, il faut en finir avec la politique aveugle et dogmatique de suppression des emplois à la D.G.F.I.P, première cause de la dégradation des conditions de travail.

**Délégation Force Ouvrière : Christine RODRIGUEZ (permanence FO)
Patrick Le Dinahet (Centre de Formation) et Jean-Michel SEMPERE (I.C.E
Rennes Nord).**

**Ne rien faire, c'est laisser faire. Rejoindre et adhérer à FO DGFIP,
syndicat libre et indépendant, c'est déjà agir.**

FO DGFIP 35

Permanence FO DGFIP, Trésorerie Générale, avenue Janvier, 35000 RENNES

Tél : 02 99 79 80 73

Courriel : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035>